



Certificat d'Université Pratique de l'Arbitrage

F | Feigher
DISPUTE RESOLUTION

 LexisNexis®

d | arci

gaillard
banifatemi
shelbaya | DISPUTES

UVSQ
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Faculté de Droit
et Science politique
CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le certificat d'université Pratique de l'Arbitrage s'adresse aux professionnels français et étrangers qui souhaitent être accompagnés dans leurs premiers arbitrages en tant que conseils ou arbitres, ou aux professionnels qui souhaitent actualiser leurs connaissances en la matière.

Les compétences développées permettront de maîtriser les règles pratiques du contentieux arbitral : rédactions de conventions et d'actes, tenus de conférences téléphoniques, organisation de la procédure et plus généralement gestion d'une instance.

Le certificat s'adresse aux avocats, juristes, notaires, professionnels du monde des affaires, experts qui souhaitent faire de l'arbitrage tant interne qu'international, tant commercial que plus spécifique comme en matière familiale, immobilière ou en droit du travail.

Le plus de la formation

- / Une approche résolument pratique et flexible.
- / L'obtention d'un titre universitaire reconnu pour l'octroi de la spécialisation CNB mention droit de l'arbitrage et la validation de compétence des arbitres demandée par les centres d'arbitrage (loi 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice).
- / Une procédure arbitrale simulée en parallèle des modules avec les étudiants du MACI (Master Arbitrage et Commerce International)

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation comprend 4 modules de 4 heures chacun. Ils peuvent être suivis unitairement ou en bloc. Une attestation de formation est remise à l'issue de chaque module.

Seule la validation des 4 modules et de l'évaluation qui en découle donnent lieu à l'obtention du certificat d'université.

1 / **Maitrise de l'accès à l'arbitrage**

Cerner ses domaines de validité et la manière de rédiger les conventions d'arbitrage pour qu'elles produisent leurs effets.

2 / **Maitrise de l'instance arbitrale**

Connaître les enjeux de la constitution du tribunal arbitral, maîtriser les principaux actes et temps forts de l'instance arbitrale, connaître les codes de la communication entre les parties et le tribunal arbitral, dresser un calendrier de procédure.

3 / **Maitrise des incidents et de la sentence**

Savoir gérer les incidents procéduraux lors d'un arbitrage et se préparer à rédiger les actes juridiques en particulier la sentence.

4 / **Maitrise de l'actualité jurisprudentielle et normative en matière d'arbitrage**

Panorama de l'actualité législative et jurisprudentielle de l'année en cours en matière d'arbitrage interne et international.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation a lieu de février à mai.

Capacité d'accueil : 15 personnes en présentiel et 15 personnes à distance.

Les cours se déroulent à Paris intramuros dans les locaux de nos partenaires*. La formation est aussi accessible par visioconférence.

TARIF

500 euros par module ou 1700 euros pour les quatre.

RENSEIGNEZ-VOUS

Direction de la Formation Continue et des Relations Entreprises
Renseignements administratifs

Françoise Jenssonnie

Assistante de formation continue

01 39 25 53 29

francoise.jenssonnie@uvsq.fr

Faculté de droit et science politique
Renseignements pédagogiques

Maximin de Fontmichel

Professeur des universités

maximin-court-de-fontmichel@uvsq.fr

Fabienne Jault-Seseke

Professeur des universités

fabienne-jault-seseke@uvsq.fr

→ WWW.FACDROIT-SCIENCEPO.UVSQ.FR

Faculté de Droit et Science Politique

3, rue de la Division Leclerc - 78280 Guyancourt

*Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales pouvant conduire à la tenue de la formation uniquement en distanciel.